

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 14 décembre 2015**

OBJET

**14 – TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU  
D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES – LOT 1 RESEAUX –  
AVENANT N°1**

N° 2015-12-14

NOMENCLATURE : 1/1/8

**L'an deux mille quinze, le quatorze décembre à dix-neuf heures,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre décembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 25**

**Votants : 28**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Chantal PERRUCHET, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS

**Pouvoirs : 3**

Florence CABRESIN donne pouvoir à Philippe LEBASTARD

Aurora ROOKE donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU

Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Martine MOREL

**Abstention : 1**

Gwénola LEBRETON

Nombre de membres :

en exercice.....29

présents.....25

ayant un pouvoir...3

votants.....28

**Délibération**

**Rapporteur : Frédéric CHAPEAU**

La commune de Treillières a attribué à l'entreprise EHTP le lot n°1 réseaux pour des travaux d'extension du réseau d'assainissement d'eaux usées sur le secteur de Garambeau. Le montant initial du marché était de 1 473 108,24 € TTC.

Dans le cadre de l'exécution du programme 2015-2017, la commune de Treillières souhaite étendre le réseau d'eaux usées sur les deux secteurs suivants :

- Rue Etienne Sebert (9 branchements)
- Rue du Petit Bois (4 branchements)

Par ailleurs, elle envisage de modifier le tracé du réseau existant rue des Baleines (secteur ancienne station d'épuration) afin que ce réseau ne soit plus situé dans la zone inondable.

Le montant total de l'avenant n°1 est de 150 630,00 € HT, soit 180 756,00 € TTC.

Publié le 16/12/15

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20151214-2015-12-14-DE14-  
DE  
Date de télétransmission : 16/12/2015  
Date de réception préfecture : 16/12/2015

Le montant total des travaux après l'avenant n°1 est donc de 1 378 220,20 € HT, soit 1 653 864,24 € TTC.

La plus-value totale, tous avenants confondus, est de 12.27% par rapport au marché initial.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 22 Voix pour et 6 Abstentions, décide :**

- D'APPROUVER ET DE VALIDER l'avenant n°1 au marché de travaux du lot n°1 réseaux, d'un montant de 150 630,00 € HT, soit 180 756,00 € TTC, portant ainsi le nouveau montant du marché de travaux à 1 378 220,20 € HT, soit 1 653 864,24 € TTC ;

- D'AUTORISER M. le Maire à signer cet avenant.

Pour extrait conforme,

Le 14 décembre 2015,

**Le Maire,  
Alain ROYER**

